



President d'un club sportif

Par **dibsie_old**, le **12/06/2007** à **14:31**

Bonjour,
Voilà mon problème, je suis directeur d'un club sportif, mais le problème c'est que je suis interdit bancaire, je vais régulariser ma situation en juillet, mais entre temps comment faire pour que cela ne se sache pas, il n'y a que la banque qui peut intervenir et m'embeter, car il y a un trésorier qui signe les chèques, et les chèques sont au nom du club, je ne sais que penser, ni que faire
Merci

Par **Christelle_old**, le **12/06/2007** à **15:36**

Bonjour,

Il n'y a pas de rapport entre le club et vos comptes personnels. Si vous voulez que ça ne se sache pas ne dites rien.

Par **dibsie_old**, le **12/06/2007** à **15:41**

Bonjour,
Je suis d'accord avec vous c'est sur mon compte personnel, mais le banquier du club peut le voir et peut être me créer des problèmes ?